

## RÉSISTANCE ET ALIÉNATION DES ESCLAVES DANS LES TEXTES DE PÉTRONE, MARTIAL ET JUVÉNAL

### *Resistance and alienation of the slaves in the texts of Petronius, Martialis and Juvenalis*

Marguerite GARRIDO-HORY  
ISTA-BESANCON. [mgirea@univ-fcomte.fr](mailto:mgirea@univ-fcomte.fr)

Fecha de recepción: 25-04-07

Fecha de aceptación definitiva: 17-07-07

BIBLID [0213-2052(2007)25;315-324]

RESUMEN: Los textos de Petronio, Marcial y Juvenal reflejan muchos signos de resistencia de los esclavos. Si el discurso invita a la crítica —porque es especialmente el reflejo de la preocupación de los libres—, no parece, con todo, negar que los esclavos intentaran escapar por todos los medios de la explotación acabando con las vidas de sus señores, aunque más frecuentemente huyendo o recurriendo a la holgazanería en sus tareas, al descuido o al chantaje; sin olvidar, por supuesto, los astutamente extendidos rumores que comprometían a sus señores, o el disfrute excesivo de sus vicios y pasiones.

*Palabras clave:* Petronio, Marcial, Juvenal, esclavos y resistencia.

ABSTRACT: The texts of Petronius, Martial and Juvenal present many signs of resistance on the part of the slaves. If the discourse invites criticism - because it is especially the reflection of the concern of free men - it is nevertheless a fact that we see the slaves there trying by all means to escape exploitation through the murder of the master, more often by flight and more often by laziness, nonchalance and blackmail. Added to these was their cleverness in compromising their master by dangerous gossip as well as by the exploitation of his vices and passions.

*Key words:* Petronius, Martialis, Juvenalis, slaves, resistance.

Ces textes sont des lieux de prédilection pour l'étude des antagonismes de classes car ils permettent de grossir les traits de caractères des libres et des dépendants et sous la caricature de mettre en relief la complexité des sentiments humains, chaque acte volontaire d'esclave provoquant en retour un sentiment-réflexe des maîtres ou plus simplement des libres. Aucune allusion cependant à des formes collectives de résistance à l'esclavage, aucune allusion non plus à quelque révolte servile passée ou future mais de nombreux indices montrent qu'au niveau individuel les esclaves tentaient de s'opposer aux libres de façon plus ou moins ouverte et quelquefois même d'inverser en leur faveur le rapport de force<sup>1</sup>.

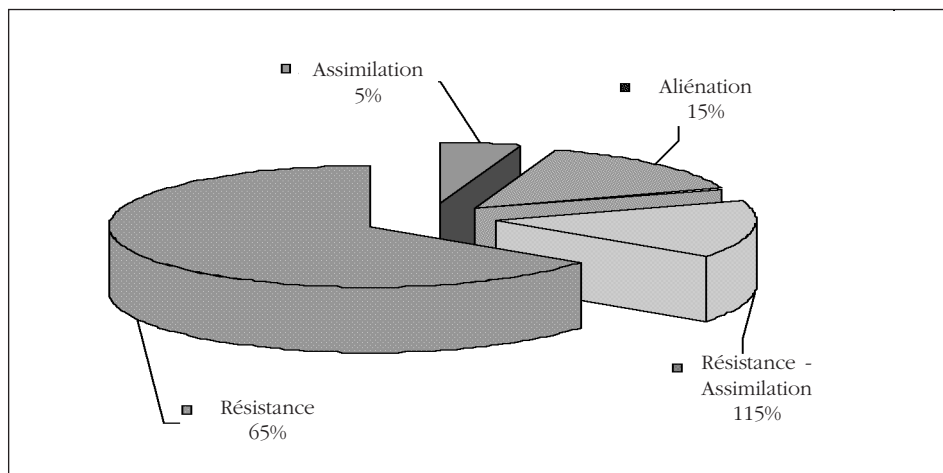
Une première difficulté réside dans le fait que cette prise de conscience est révélée dans des écrits de libres, composés et retravaillés pour les besoins de la cause, donc à plusieurs niveaux d'analyse, les actes des esclaves devant alors être lus à travers le prisme du discours des libres et de la connotation positive ou négative qu'ils en donnent. En effet, dans la complexité même de ces rapports libres/dépendants, une part prépondérante est donnée le plus souvent à l'action des maîtres, à leur comportement, à leur mentalité et c'est en partie à travers leurs réactions que l'on peut décrypter le comportement des esclaves dont il est difficile alors d'évaluer la pensée et les motivations réelles, masquées souvent sous des allusions, des relations de faits passés ou présents, dictés par les nécessités du discours.

Ces précautions étant prises, il n'en reste pas moins que, dans notre corpus, ce sont les signes de résistance qui apparaissent de la manière la plus claire et en plus grand nombre. Lisibles à travers la peur des libres, ils sont quelquefois ambigus et suggérés mais toujours repérables. Ils sont de deux ordres: des formes ouvertes d'opposition et des formes larvées mais toujours dans un processus individuel et de manière inorganique.

La manière la plus radicale de remise en cause de la dépendance concerne les assassinats ou tentatives d'assassinat du maître. Peu nombreux dans la littérature satirique, ils existent cependant de façon réelle ou suggérée:

- chez Martial, la volonté de résistance et de révolte des esclaves est clairement évoqué par l'intervention de tous ces barbiers qui représentent un danger potentiel tant il est vrai que leur instrument de travail peut très vite devenir une arme:
- le rasoir à la main, il «réclame à la fois une fortune et la liberté» (XI.58);
- «tremblerais-tu, Gargilianus, devant un barbier?» (III.74);

1. Comme le remarque BIENZUNSKA-MALOWIST, Iza.: *La schiavitù nel mondo antico*, Napoli, 1991, chap. VII, les esclaves n'étaient, à l'évidence, pas satisfaits de leur sort et le rêve de liberté était présent chez tous de l'espoir de l'affranchissement à la fuite, en passant par les comportements au travail, pour finir avec les révoltes ouvertes.



*Signes de résistance et opposition réelle aux maîtres*

- «Que faire si un barbier, quand son rasoir nu brille au-dessus de moi, en profite pour me demander sa liberté et une fortune? Je lui promettrai tout: car ce n'est pas un barbier qui me sollicite à ce moment-là, c'est un brigand» (XI.58).

Ces exemples témoignent bien de la menace permanente qui pèse sur les libres et de leur peur devant les possibilités de révolte des esclaves. La représentation dans l'amphithéâtre du supplice de Lauréolus (supplice incarné par des esclaves) témoigne de la gravité de ce crime élevé à un niveau suprême, à l'égal de l'outrage au dieux ou à l'État:

*Sp.VII:* Bref, [il a subi] le supplice [qu'il méritait: car un père] ou un maître (*dominus*), la gorge transpercée, avait succombé sous l'épée de ce misérable: ou bien dans sa folie, il avait dépouillé les temples de l'or dont ils ont le dépôt secret, ou encore, Rome, il avait approché de toi une torche sauvage. Par sa scélératesse, il avait surpassé les atrocités relatées par l'antique légende, cet homme pour lequel ce qui n'avait encore été qu'une fiction est devenu un châtement réel<sup>2</sup>.

Ce rappel récurrent du passé –puisque cette scène est un «classique» dans les représentations de l'amphithéâtre– a valeur d'exemple, de mémorisation, tout autant qu'avertissement pour toute action qui tenterait de vouloir remettre en cause le système d'exploitation et l'ordre public.

2. Les traductions sont empruntées à la *Collection des Universités de France*, Paris, Les Belles Lettres.

- Même crainte chez Juvénal où cependant aucun crime réel n'est relaté: «Mais que nos esclaves nous voient faire, de peur que l'un d'eux, niant la chose, ne prenne à la gorge son maître épouvanté et ne le traîne en justice» (X.81-89).

Même évoquées au conditionnel ces anecdotes sont crédibles; elles réactivent des faits réels et montrent bien le danger représenté par les esclaves et leur volonté farouche de sortir de l'esclavage.

Les maîtres, de leur côté, avaient bien conscience du danger suscité par le simple fait de l'enfermement et de la contrainte. Et la possibilité d'être assassiné un jour par un esclave familial, que cela soit un acte volontaire individuel de haine pour le maître ou qu'il participe avec d'autres, libres ou non, à sa mort était tellement présente que dès le début du 1<sup>er</sup> siècle le Sénat avait pris une mesure destinée à contraindre les esclaves à défendre leur maître agressé, sous peine d'être torturés ou même mis à mort (s. c. Silanien, en 10 ap. J.-C.). Seuls échappaient aux dispositions de ce s. c. ceux qui physiquement étaient dans l'incapacité de venir en aide au maître. Pour qu'aucun esclave n'échappe à cette disposition, le testament du défunt ne pouvait être ouvert avant les exécutions des esclaves (afin que les nouveaux maîtres ayant hérité des esclaves du défunt ne tentent, par intérêt, de les sauver)<sup>3</sup>. La rigueur de cette loi reflète bien la peur panique et la terreur qu'engendrait la possibilité d'assassinat par les esclaves.

Il est donc hautement risqué d'attenter ainsi directement à la vie du maître et il fallait bien tenter d'autres moyens pour échapper à l'esclavage. La plupart des esclaves non enchaînés choisissent alors plutôt la fuite et c'est, en second lieu, l'acte le plus clair et le plus courant, semble-t-il, de résistance à l'esclavage et d'opposition au maître. On rencontre des esclaves fugitifs dans toutes les sortes de discours et ce type de comportement a constitué de tous temps un mal endémique du système esclavagiste<sup>4</sup>.

3. Sous Néron, le pouvoir impérial avait dû veiller à l'application d'une sentence rendue contre les esclaves du préfet Pedanius Secundus, assassiné par un de ses esclaves (TACITE, *Annales*, 14.42-44). Ce s. c. Silanien sera à plusieurs reprises étendu jusqu'au milieu du 2<sup>e</sup> siècle puis élargi au 3<sup>e</sup> siècle au conjoint du propriétaire assassiné, aux affranchis et à sa parenté proche ainsi qu'aux esclaves de cette parenté.

4. Ce phénomène social de la fuite, en réponse à la dureté des traitements et de la répression est présent à toutes les époques mais représente une véritable plaie à l'époque impériale: voir en particulier ANNEQUIN, J.: «*Fugitiva?*», *Fugitivi, Litterati*. Quelques réflexions sur trois passages des *Métamorphoses* d'Apulée: VI.1 sq.; VII.XV sq.; IX.XI sq.», *Esclavos y semilibres en la Antigüedad clásica*, Madrid, 1990, pp. 91 sq. Pour l'aspect juridique concernant les *fugitivi*, TALAMANCA, M.: *Istituzioni di diritto romano*, Milano, 1990, pp. 495 sq.; BELLEN, H.: *Studien zur Sklavenflucht im römischen Kaiserreich*, Wiesbaden, 1971, chap. 1, pp. 31 sq., 64 sq.; BOULVERT, G. - MORABITO, M.: «Le droit de l'esclavage sous le Haut-Empire», *ANRW II: Principat*, 14, 1982, pp. 98-182 ainsi que, pour la période précédente, POMA, G.: «*Servi fugitivi e schiavi magistrati in età triumvirale*», *Index*, 15, 1987, pp. 149 sq.

Rien dans notre corpus ne permet de dire où et comment ces esclaves ont fui. Leur acte est associé le plus souvent à la maladie, à la mort et au vol, toutes ces calamités mettant en relief le tord fait au maître et le manque à gagner considérable qu'il subissait.

– Pour Pétrone (39.10) et dans la bouche de Trimalcion, ce sont les astres qui guident le destin des hommes: «sous la Vierge, dit-il, naissent les femmes, les esclaves fugitifs et ceux qui ont des fers aux pieds»; plus loin, en 95.2, les esclaves fugitifs sont associés aux ivrognes pour médiatiser la débauche et la scène d'orgie de l'auberge. Même association au chapitre suivant (96.6). Si cette conduite appelle un châtement, Pétrone fait cependant allusion à la clémence du maître qui voit revenir l'esclave fugitif repentant. Il n'en reste pas moins que la fuite est assimilée aux vices, ici l'ivresse, et toujours à une conduite d'individus de bas niveau.

– Chez Martial, même discours: il décrit les malheurs d'un dénommé Sabelus qui était jadis le plus joyeux des êtres: «Vols, fuites ou décès d'esclaves, incendies, deuils, tout l'accable» (VI.33). Pour Martial aussi, la fuite symbolise surtout la laideur des défauts et des vices inhérents à la servitude. En témoigne le portrait dégradant de Zoilus en XI.54 qui se termine par cette sentence couperet: «coquin de Zoile, retire tout cela de ta poche malpropre et rends-le. C'est de tes pieds que tes mains sans vergogne ont appris à mal faire: je ne suis point surpris que tu sois un voleur après avoir été un esclave fugitif».

– Même écho chez Juvénal: «cherche ton légat dans un grand cabaret. Tu le trouveras couché côte à côte avec quelque sicaire, pêle-mêle avec des matelots, des voleurs et des esclaves fugitifs, parmi des bourreaux et des fabricants de brancards funéraires et les tambourins muets d'un Galle étendu sur le dos». (VIII.171-178). Nous sommes ici au plus bas de la condition servile.

La fuite en elle-même comportait de grands risques et pour ne pas être repris et châtié, certains esclaves préféraient la mort, le suicide, pour échapper aux coups ou à un châtement plus cruel, mais nous n'en avons pas ici d'exemple précis. Seule la mort des esclaves, et le manque à gagner qu'elle occasionne, est évoquée ici mais rien ne permet d'en connaître la cause<sup>5</sup>.

On ne voit pas clairement, dans notre corpus le devenir des esclaves fugitifs. Si l'on suppose que certains pouvaient trouver refuge chez un autre maître, on voit plus clairement se développer à Rome un type de population

5. Sur la mort des esclaves, voir DUMONT, J.-Ch.: «La mort de l'esclave», in *La mort et les morts dans le monde romain*, Caen, 1987, pp. 173-186 et sur l'aspect juridique MORABITO, M.: *Les réalités de l'esclavage d'après le Digeste*, Paris, 1980. Martial mentionne plusieurs morts d'esclaves, des enfants surtout ou de très jeunes garçons, mais toutes ces épigrammes témoignent seulement de la douleur du/des maîtres devant la perte d'un être aimé et non d'un quelconque besoin de nuire au maître par une mort volontaire. Toutefois est évoquée la perte du travail, ces *pueri* étant aussi des intellectuels, des secrétaires fort utiles pour seconder leur maître.

hétéroclite, dans le milieu des nouveaux riches principalement, à l'instar de ce Zoilus que nous venons de voir chez Martial. Aux deux premiers siècles de l'Empire la population de Rome est suffisamment cosmopolite et mouvante pour qu'il soit possible à des individus douteux de s'y établir, grâce à des fortunes acquises malhonnêtement, se mêlant aux éléments étrangers venus de toutes les régions de l'Empire, comme on le voit clairement dans le livre des *Spectacles* de Martial (*Sp.*3).

Ce problème est cependant une des préoccupations majeures des maîtres esclavagistes et le droit a statué dès la République sur le sort des fugitifs. Déjà au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère la *lex Fabia* prévoyait une amende contre celui qui faisait passer sous son autorité l'esclave d'autrui<sup>6</sup>. La notion de *servus fugitivus* va s'élargir de plus en plus<sup>7</sup> et un *senatus* consulte rapporté par Ulpien (D. 11.4.1.1) prévoit la *venia in ante actum* en faveur de ceux qui rendent à son maître l'esclave dans un délai de vingt jours. Tout ceci évidemment dans le cas où l'esclave fugitif aurait trouvé refuge chez un autre maître et où il y aurait donc crime de *plagium*<sup>8</sup>. Surtout l'État va intervenir de plus en plus dans la recherche des fugitifs sur les domaines, y compris ceux des sénateurs, dans les écoles de gladiateurs, souvent réputées comme lieux d'asile, jusqu'à ce qu'un *senatus* consulte sous Antonin consolide la *lex Fabia* en donnant aux autorités administratives l'ordre de prêter leur aide aux maîtres.

Les juristes de la fin du 1<sup>er</sup> siècle et du début du 2<sup>e</sup> soulignent eux que le seul fait de vouloir s'enfuir et se libérer du pouvoir du maître faisait de l'esclave un fugitif, même s'il n'avait pas réussi à réaliser cet acte ou s'il était revenu après s'être enfui. Même si un esclave s'était jeté dans le Tibre pour se suicider, on pouvait prouver que primitivement il voulait s'enfuir et que ce n'est que par la suite qu'il décida de mettre fin à ses jours; il était alors considéré comme fugitif (*Dig.* XXI.1.17.1; 4; 6; 8; 10; 13). Certains considéraient comme fugitif un esclave qui avait découché une nuit sans autorisation de son maître. (*Dig.* XXI.17.15).

#### FORMES LARVÉES D'OPPOSITION

A côté de ces formes de remise en cause réelle des liens de dépendance, d'autres formes d'opposition se développent de façon plus sournoise: la paresse au travail, le sabotage, le manque de compétence volontaire et enfin la plainte auprès du maître ou d'un autre libre; ce dernier moyen présentant un aspect ambigu, à la fois forme de résistance plus ou moins consciente et de

6. GUARINO, A.: *Storia del diritto romano*, Napoli, 1975, p. 270.

7. STAERMAN E. M. - TROFIMOVA M. K.: *La schiavitù nell'Italia imperiale*, Roma, 1975, pp. 256 sq.

8. STAERMAN, E. M. - TROFIMOVA M. K.: *La schiavitù...*, *ibid.*

volonté, elle aussi plus ou moins consciente, d'intégration à la *familia* ou au monde des libres.

La paresse au travail, la négligence et la malhonnêteté semblent être des pratiques courantes. Les exemples sont nombreux chez Martial où l'on voit les esclaves domestiques manquer pour le moins d'enthousiasme au travail: «Hypnus, qu'attends-tu fainéant? (*piger*)» (XI. 36); «un jeune esclave inattentif qu'il avait amené» (*neglegentem ... vernam*: XII. 87); de même chez Pétrone un domestique «a bien des lettres mais il ne veut rien faire» (*sed non vult laborare*: 46.6). On peut multiplier les exemples d'esclaves indolents, paresseux, exécutant à contre cœur les tâches domestiques. Le travail offre donc un moyen simple de fuir la domination et donc de résister à l'exploitation<sup>9</sup>.

Une remarque cependant. Nous décelons mal l'origine et les motivations de ce laisser-aller d'autant plus qu'il faut reconnaître aussi que dans le domaine du travail les exemples d'assiduité, de compétence extrême, de bonne volonté, voire de stakhanovisme sont encore plus nombreux, ce qui pourrait expliquer une volonté de la part des esclaves de s'aliéner la bienveillance ou les faveurs des maîtres et par là d'acquérir une place de prestige dans le monde des libres; un moyen de sortir de la dépendance –donc de résister à l'exploitation– et de s'assimiler aux libres en participant de leur prestige.

En effet les esclaves de luxe, les plus spécialisés, les plus beaux ou les plus doués servaient de faire-valoir et étaient garants du standing du maître. Cette position leur permettait une grande arrogance. Martial et surtout Juvénal ne cessent de s'indigner de cette attitude méprisante envers les libres, principalement les clients pauvres. Les maisons des gens aisés sont remplies d'esclaves efféminés et orgueilleux. Chez Juvénal, un serviteur, «la fleur de l'Asie», acheté pour «une somme supérieure aux biens des anciens souverains romains» estime que sa dignité ne lui permet pas de s'abaisser à servir le vin à un invité pauvre: V.52-67: «Un garçon qui vaut tant de milliers de sesterces ne sait pas faire le mélange pour de pauvres hères. Sa beauté, son âge justifient ses grands airs». Et les maîtres gâtent ces favoris, prélèvent une taxe sur les clients pauvres pour augmenter leur pécule: III.131: «Ici un fils d'homme libre fait escorte à l'esclave d'un riche!»; III.188 «Nous autres, clients, nous sommes obligés de verser notre tribut et de grossir le pécule de coquets esclaves!» V.56-66: Les maisons des riches sont pleines de ces esclaves insolents (*Maxima quaeque domus servis est plena superbis*). Il y a donc là une possibilité de manipulation des maîtres et des libres qui n'est pas négligeable et que l'on retrouve poussée

9. C'est une des principales remarques de BRADLEY, K. R.: «*Servus Onerosus: Roman Law and the Troublesome Slave*», *Slavery & Abolition*, septembre 1990, 11, 2, pp. 135-157, qui étudie l'impact juridique de la résistance servile sur l'ensemble de l'histoire républicaine et impériale, en s'aidant éventuellement des réactions serviles de l'époque moderne, principalement aux États-Unis.

à l'extrême dans les relations sexuelles, domaine de prédilection des signes de résistance à la dépendance en même temps que possible assimilation au monde des libres. De nombreux esclaves –principalement chez Martial– se plaignent ouvertement de devoir subir la contrainte sexuelle du maître: de la simulation au refus aucun cas ne semble consenti. Cela est clair pour Cestos, chez Martial, qui se plaint ouvertement des attouchements d'un dénommé Mamurianus (I.92); d'un autre Cestus qui tente de résister à son maître (VIII.46) de Diadumenus (III.65; V.46; VI.34), Hyllus (IV.7), Telesphorus (XI.58) ou Lygdus (XI.73); tous par leur refus, leurs subterfuges tentent de résister à la passion et à l'amour des maîtres. Passion qui est en même temps un moyen de pression sur et entre les libres eux-mêmes.

Restent aux esclaves le chantage, le refus déclaré, la plainte auprès d'un tiers et en fin de parcours la possibilité d'exploiter les sentiments des maîtres, dans des relations simples ou triangulaires laissant ouvertes des possibilités d'enrichissement et donc de sortie de l'esclavage.

Enfin un dernier moyen de résistance passe par le chantage qui rejoint les marchandages habituels lors de l'exploitation sexuelle et les bavardages qui volontairement ou non peuvent mettre le maître en danger. Danger réel puisque nous voyons chez Martial un esclave à qui son maître –un dénommé Ponticus– a fait couper la langue pour qu'il ne puisse le trahir (II.82) et Juvénal accuse ouvertement les esclaves de malignité tout en reconnaissant le bien-fondé de leur colère: «Quelle accusation ces gens-là hésitent-ils à fabriquer contre leur maître? Combien de fois ne se vengent-ils point, par de faux bruits, des coups de sangle?». Le danger est partout et justifie le prix élevé d'un muletier sourd (20 000 sesterces) et le rappel à l'ordre de Juvénal pour inciter les libres à la vertu: «Il faut marcher droit dans la vie pour beaucoup de raisons et, principalement, pour pouvoir mépriser la langue d'un esclave» (IX.119-120). Ajoutons à cela que cette pratique du bavardage incite au regroupement des esclaves et à la coalition. Il y aurait là un embryon d'organisation des esclaves pour lutter contre le maître.

Il est donc clair que les esclaves avaient des moyens de résistance, toute action pouvant nuire au maître apparaissant alors comme une remise en cause des liens de dépendance. La possibilité d'échapper à l'esclavage était peu fréquente mais réelle: un des participants au festin de Trimalcion raconte qu'il avait été pendant 40 ans en esclavage, mais personne ne savait s'il était encore esclave ou homme libre (57). Les enfants de ces esclaves pouvaient en toute bonne foi s'embrouiller dans leur statut, et c'est seulement par hasard qu'ils apprenaient qu'ils étaient esclaves. L'énorme masse des individus de statut incertain que l'on rencontre dans les textes illustre bien la complexité de la société, les possibilités pour certains de masquer leur condition d'esclave, tel cet Euclide, chez Martial (V.35) vêtu d'écarlate, parlant haut et fort de ses domaines de Patras et de sa lointaine généalogie et qui laisse échapper une «clé scélérate» trahissant ainsi son statut d'esclave portier. Ou cet autre cachant



sous le maquillage ses stigmates (II.29 «nombre de mouches parsèment son front d'étoiles. En veux-tu savoir la raison? Enlève ses mouches et tu la liras»).

#### ALIÉNATION

Tous les esclaves cependant ne font pas montre de prise de conscience et de sentiment de résistance. Quelques cas, peu nombreux cependant, témoignent de l'attachement, on pourrait plutôt parler d'aliénation, à leur maître, tel ces esclaves chez Pétrone, en 114: «Tryphène elle aussi voit la mort de près, mais des esclaves fidèles (*fidelissimi servi*) l'entraînent, la mettent dans la chaloûpe et la sauvent d'une mort infaillible» ou chez Martial cet autre qui sauva son maître proscrit: (III.21: «Un esclave au front marqué par le fer sauva son maître proscrit: ce fut moins lui conserver la vie que le rendre haïssable à tous»). Certains emplois faisaient de la fidélité une de leurs qualités premières: «Tels des gladiateurs attirés, nous dévouons à notre maître, de la manière la plus solennelle, nos corps et nos âmes. (Pétrone 117). Certains mènent jusqu'au seuil de la mort l'acceptation de leur condition:

Martial I.101: Je n'ai pas voulu cependant qu'il descendît esclave vers le sombre séjour du Styx, ... je lui ai fait abandon, sur son lit de douleur, de tous les droits que j'avais sur lui comme maître ... Il en a senti en expirant tout le prix et il m'a appelé son «patron», au moment de se diriger, libre, vers les rivages des Enfers.

On peut cependant douter de la sincérité de certains esclaves évoqués dans des scènes de vie champêtre chez Martial, III.58.29-35: «sans que leur surveillant leur en donne l'ordre, ces folâtres adolescents aux longs cheveux se plaisent à obéir au fermier et même l'eunuque efféminé prend volontiers sa part de travail.» Ainsi que de la satisfaction de l'intendant de ce même domaine: «Le domestique, abondamment rassasié, n'a pas l'idée de porter envie au convive qui a trop bu». Martial nous décrit ici une société idyllique qui atteint son apogée dans le portrait d'Amazonicus (IV.42), plus libre que tous les libres grâce à l'amour de son maître ou celui d'Eutychus, le compagnon de Castricus (VI.68), que l'on voudrait bien nous faire voir comme heureux de son sort et tellement attaché à son maître ainsi que ces «eunuques en pleurs» (VIII.44) désespérés, eux, de la mort de leur maître.

Malgré la dureté de la condition servile et le peu de marge de manœuvre des esclaves pour résister à l'exploitation, il se dégage cependant, dans le discours des libres, une prise de conscience devant la nécessité de traiter les esclaves avec moins de rigueur afin de mieux les dominer (déjà en gestation chez Trimalcion: «les esclaves sont des hommes comme nous», ce qui sera développer

chez Sénèque ou chez Pline le Jeune<sup>10</sup>). Il se dégage aussi de la part des esclaves une habileté et une intelligence de la connaissance des tares et des vices des maîtres qui sont finalement le plus sûr moyen de résister à la dépendance, en passant de la soumission à la domination: en témoignent les comportements supérieurs de certains esclaves, l'arrogance des affranchis et, *in fine*, la pollution interne de la société des libres par la procréation entre une femme libre et ses esclaves (et dont les enfants sont libres)<sup>11</sup>.

Le meilleur moyen finalement de résister à la dépendance c'est d'y céder en exploitant au maximum les contradictions internes du système, tels ces esclaves grecs, chez Juvénal, qui deviennent les véritables maîtres des maisons où ils sont esclaves.

III.67-68: Les voila en passe de devenir les maîtres, l'âme des grandes maisons. Intelligence vive, audace éhontée, propos volubiles, plus torrentueux que ceux d'Isée, - savez-vous, dites-moi, ce que c'est qu'un Grec ? Il nous apporte avec soi un homme à tout faire: grammairien, rhéteur, géomètre, peintre, masseur, augure, funambule, médecin, magicien, un Grec famélique sait tous les métiers.

Trois siècles plus tard une pensée identique sera formulée fort vigoureusement par Palladius (IV<sup>e</sup> s.), le dernier théoricien de l'exploitation esclavagiste: «Je ne sais pas, écrit-il, si c'est ainsi chez tous les maîtres ou seulement chez moi, mais je redoute plus que je ne la désire l'intelligence de mes esclaves. La stupidité est toujours plus proche de la soumission et l'intelligence engendre toujours de mauvaises intentions»<sup>12</sup>.

10. SÉNÈQUE: *De vita beata*, XXIV.3: «C'est aux hommes, que la nature nous ordonne d'être utiles; qu'ils soient esclaves ou libres, nés libres ou affranchis, qu'ils aient reçu la liberté selon les formes juridiques, ou dans une réunion d'amis, qu'importe ?»; *De ira*, III.43: «Ton esclave comme ton maître, ton protecteur comme ton client, soulèvent ton courroux? fais-y trêve quelque temps: voici la mort qui nous rend tous égaux.» Chez Pline ce sont les bons maîtres qui font les esclaves tranquilles: I.4.4: «Car quand les maîtres sont doux, chez les esclaves toute crainte disparaît». Il précise aussi en II.17.9. qu'ils sont logés dans de bonnes conditions: «Le ... bâtiment contient les pièces réservées aux esclaves et aux affranchis, presque toutes si bien arrangées qu'elles peuvent recevoir des hôtes».

11. Voir dans ma thèse sur *La dépendance chez Martial et Juvénal*, Besançon, 1998, 3<sup>e</sup> partie, chap. VII sur *Les relations sexuelles*, pp. 367 sq. les attaques violentes de Martial principalement qui condamne les rapports entre une femme libre et ses esclaves participant ainsi à la contamination interne de la société en procréant des enfants libres mais en réalité d'origine servile.

12. PALLADIUS XIV.